Communiqué du Corps Consulaire de Normandie

Solidarité avec le peuple espagnol à la suite de la catastrophe ferroviaire d'Urda

Le Corps Consulaire de Normandie a appris avec une profonde émotion la catastrophe ferroviaire survenue le 28 octobre 2026 à Urda, dans la province de Tolède, où la collision de deux trains à grande vitesse a causé la mort de nombreuses personnes et fait plus d'une centaine de blessés.

En cette circonstance empreinte de gravité et de recueillement, le Corps Consulaire de Normandie et son président, Jean-Philippe Carpentier, auxquels s'associe Sylvie Ancelot, consul honoraire au Havre, adressent leurs condoléances les plus sincères aux familles et aux proches des victimes, ainsi qu'à l'ensemble du peuple espagnol durement éprouvé par cette tragédie.

Leurs pensées accompagnent également les personnes blessées, auxquelles ils souhaitent un prompt et complet rétablissement, ainsi que tous ceux qui demeurent dans l'attente de nouvelles de leurs proches.

Le Corps Consulaire de Normandie tient à saluer le courage, le dévouement et la mobilisation des services de secours, des personnels soignants, des forces de sécurité et de tous ceux qui interviennent auprès des victimes et de leurs familles.

Dans ces heures de deuil national, les consuls membres du Corps Consulaire de Normandie tiennent à exprimer à Sa Majesté le roi Felipe VI, aux autorités espagnoles et à la Nation espagnole tout entière leur profonde sympathie et leur entière solidarité.

Par-delà les frontières, les épreuves rappellent la force des liens humains et l'importance de l'amitié qui unit les peuples français et espagnol.

Rouen, le 30 octobre 2026

Jean-Philippe Carpentier
Président du Corps Consulaire de Normandie

Sylvie Ancelot
Consul Honoraire d'Espagne au Havre